



Pour diffusion immédiate
COMMUNIQUÉ

Vallée-de-l'Or, le 4 février 2009 – La Ville de Malartic, la MRC de La Vallée-de-l'Or et le CLD de la Vallée-de-l'Or déposent leur appui à la Corporation Minière Osisko dans le projet minier aurifère Canadian Malartic.

De son côté, la Ville confirme qu'elle accueille le projet de la Corporation Minière Osisko sur son territoire, dans la mesure où la Corporation obtient toutes les autorisations nécessaires provenant des autorités fédérales, provinciales et municipales.

Monsieur le maire, André Vezeau, mentionne qu'il est fier d'appuyer le projet de la Corporation Minière Osisko. Dans le contexte économique que nous vivons présentement, la Ville de Malartic est heureuse de voir que le projet créera plus de 400 emplois permanents, dont 350 en Abitibi-Témiscamingue et également que la Corporation vise à mettre en place une politique d'achat local et régional de biens et services, ainsi que l'embauche de la main-d'œuvre de Malartic et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour sa part monsieur Fernand Trahan, préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or, indique que ce projet est une bonne affaire pour la ville de Malartic, sa population, ses commerces, ses industries et ses institutions. Je ne peux passer sous silence les retombées importantes que cela aura sur l'ensemble du territoire de notre MRC ainsi que dans toute notre région. Je me réjouis sincèrement pour mon collègue, maire de Malartic, et souhaite vivement la réalisation de ce projet.

« Tout comme la Ville de Malartic et la MRC, le CLD de la Vallée-de-l'Or appuie le projet d'aménagement et d'exploitation d'une mine d'or à ciel ouvert par la Corporation Minière Osisko. Ce projet, que nous considérons majeur pour l'essor économique du territoire, permettra la création de plusieurs emplois et par la même occasion la mise en place de nouvelles entreprises et la création de nouveaux projets d'expansion porteurs pour le territoire. » a souligné monsieur François Dubé, président du CLD de la Vallée-de-l'Or.

- 30 -

Sources : Claudyne Maurice, avocate
Greffière à la Ville de Malartic
Téléphone : 819 757-3611 poste 226

Hélène Paradis, conseillère en développement et
responsable des communications au CLD de la Vallée-de-l'Or
Téléphone : 819 874-4717 poste 423